

Certification HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

FICHE RS6939

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

« Certification aux conditions d'hygiène et salubrité pour la réalisation des techniques de tatouage et du perçage corporel » Fiche RS 6939

Public visé : Tous public

Pré requis : Être majeur

Durée : 21 heures réparties sur 3 jours (initiale) | 7heures sur 1 journée (renouvellement)

encadrement : formatrice habilitée à former en hygiène et salubrité, (référente pédagogique de KIMANYH)

support pédagogique : rédigé en étroite collaboration avec un infirmier hygiéniste, un professionnel du perçage corporel et un professionnel du tatouage.

Cette formation, conforme à la fiche RS6939, répond aux exigences du décret du 5 mars 2024 pris en application de l'article R.1311-3 du Code de la santé publique.

Elle est obligatoire pour toute personne pratiquant une technique par effraction cutanée : tatouage, piercing, dermopigmentation.

La certification est valable 5 ans. À l'issue de cette période, un renouvellement d'1 journée est nécessaire (mêmes modules en format condensé).

⚠ Aucun bloc de compétences ne peut être validé partiellement. La certification repose sur l'acquisition globale des connaissances et compétences.

Le référentiel de la formation se compose de neuf unités.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Former les professionnels aux règles d'hygiène, de salubrité et de prévention des risques dans la réalisation des techniques de tatouage, piercing et maquillage permanent, dans le respect du cadre réglementaire.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques liées à l'hygiène et à la salubrité dans les pratiques de tatouage, perçage ou maquillage permanent.
- Appliquer les protocoles réglementaires et sanitaires pour garantir la sécurité du client et du professionnel.
- Obtenir la certification obligatoire RS6939 pour l'exercice légal des pratiques par effraction cutanée.



NOS RESULTATS 2024



Taux de satisfaction

Très satisfaisant

Ce taux est calculé à partir des réponses aux questions de satisfaction de vos apprenants et de vos clients



Taux de recommandation

Très satisfaisant

Ce taux est calculé à partir des réponses aux questions de recommandation de vos apprenants

CONDITIONS/DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription: Inscription requise 11 jours avant le début de la formation.

Contact: Pour toute demande, contactez-nous par e-mail ou téléphone.

Questionnaire: Merci de remplir notre questionnaire d'analyse des besoins (disponible sur notre site internet) avant le début de votre formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Toutes les formations proposées par KIMANYH sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos formations sont dispensées dans des locaux qui sont conformes aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Afin de garantir les meilleures conditions d'accueil et d'apprentissage, nous vous invitons à nous signaler toute situation de handicap avant le début de la formation. Cela nous permettra de mettre en place, si nécessaire, des aménagements adaptés ou d'organiser la session dans un lieu conforme.

Notre référente handicap est Florine RODRIGUES DA SILVA. Elle est joignable :

✉ Par mail : serviceformations@kimanyh.fr

📞 Par téléphone : 0691 238 087

KIMANYH s'engage à étudier chaque situation individuellement et, si besoin, à collaborer avec des partenaires spécialisés tels que l'AGEFIPH ... pour proposer des solutions adaptées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Référentiel d'évaluation – Formation initiale

L'évaluation des compétences repose sur un dispositif progressif et structuré, comprenant :

- **Une évaluation intermédiaire** à l'issue de chaque module :

Chaque unité de formation fait l'objet d'une vérification des acquis avant de passer à la suivante. Cela se traduit par des activités variées telles que des jeux pédagogiques, des quizz interactifs, des exercices pratiques ou des échanges oraux. Ces évaluations formatives permettent d'ancrer les apprentissages et d'ajuster l'accompagnement si nécessaire.

- **Une épreuve écrite finale :**

Elle vise à vérifier l'acquisition globale des connaissances abordées dans l'ensemble des modules. Cette évaluation peut prendre la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM), d'une analyse de situation ou d'un cas pratique.

- **Une mise en situation professionnelle :**

Le candidat réalise un geste ou un protocole dans des conditions simulées proches de la réalité professionnelle. Cette épreuve permet d'évaluer sa capacité à appliquer concrètement les compétences acquises, notamment en matière d'asepsie, d'organisation du poste de travail, de désinfection ou de gestion des déchets. Des échanges à l'orale sont également prévus avec les membres du jury.

L'évaluation globale prend en compte :

-L'assiduité et l'engagement du candidat tout au long de la formation ;

-Les résultats aux évaluations intermédiaires de chaque module ;

-Les performances aux épreuves finale écrite et pratique.

Ce processus d'évaluation assure une validation complète et cohérente des compétences en lien direct avec les exigences du référentiel RS6939.

MODALITÉS D'ÉVALUATION (SUITE)

Jury d'évaluation

Depuis le nouveau décret de Mars 2024, un passage devant jury est désormais obligatoire. Ce dernier est garant de la délivrance du certificat.

Il est chargé de garantir une évaluation objective et rigoureuse des compétences acquises par chaque candidat.

Le jury se compose de quatre membres :

- 2 représentants du secteur professionnel(tatoueurs,pierceurs) externes au centre de formation
- 1 professionnel diplômé en hygiène hospitalière.
- 1 représentant du centre de formation, afin d'assurer une évaluation conforme aux attentes pédagogiques.

Délivrance de la certification

À l'issue de l'évaluation, **le jury communique sa décision à l'ARS** (Agence Régionale de Santé) compétente, selon les modalités qu'elle a définies. Cette décision atteste de la réussite des candidats qui ont satisfait aux critères d'évaluation.

Sur cette base, l'ARS délivre le certificat à tous les candidats ayant validé leur formation. Les certificats sont remis trimestriellement, selon la décision du jury et les critères de réussite établis.

Mise à jour des compétences et renouvellement de la certification

Les compétences pratiques et théoriques doivent être actualisées tous les 5 ans. La mise à jour, d'une durée minimale de 7 heures en continu.

- Une auto-évaluation préalable via un questionnaire ou QCM pour évaluer les connaissances et compétences avant la mise à jour,
- Des fiches de rappel des procédures principales,
- Des documents sur les nouveautés réglementaires et recommandations actuelles,
- Des rappels des bonnes pratiques professionnelles, conformément aux exigences du référentiel de compétences,
- Une évaluation finale sous forme de questionnaire ou QCM.

Le centre d'évaluation délivre une attestation de suivi après la mise à jour de la certification.

Mise en conformité obligatoire pour les professionnels du tatouage, du perçage corporel et du maquillage permanent ayant suivi la formation "Hygiène & Salubrité" dans sa version antérieure à la publication de **l'arrêté du 5 mars 2024**.

DELAIS DE MISE EN CONFORMITE

Les délais accordés sont les suivants **pour les formations passées** :

- Avant le 31/12/2022 : **24 OCTOBRE 2027**
- Après le 01/01/2023 : **31 DECEMBRE 2028**

Cette obligation concerne tous les titulaires de l'attestation Hygiène & Salubrité ancien format.

MÉTHODES MOBILISÉES POUR L'APPRENTISSAGE

Supports pédagogiques

Les supports pédagogiques de KIMANYH sont rédigés en étroite collaboration avec un infirmier hygiéniste, un professionnel du perçage corporel et un professionnel du tatouage.

Ils comprennent :

- Livret pédagogique remis à chaque participant.
- Vidéos, quiz interactifs.
- Matériel conforme aux normes.

En complément, nous utilisons les outils suivants :

Google Classroom :

- Mise à disposition des supports de cours en ligne.
- Espace d'échange pour poser des questions et accéder aux documents.

WhatsApp :

- Diffusion d'informations en temps réel.
- Suivi personnalisé des stagiaires (principalement sur le groupe dédié à la formation).

-KIMANYH-
PROGRAMME
DÉTAILLÉ

JOURNÉES 1 À 2

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

UNITÉ 1 – RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE ET OBLIGATIONS LÉGALES

Objectif : Comprendre les obligations juridiques applicables aux pratiques d'effraction cutanée.

Contenu :

- Principes juridiques généraux
- Déclarations ARS
- Normes techniques (NF EN 17169, REACH, etc.)
- Produits réglementés (encres, bijoux...)
- Démarche de veille

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques + échanges interactifs

Evaluation de parcours: QCM ciblé + cas pratique sur l'obligation déclarative

UNITÉ 2 – ANATOMIE DE LA PEAU & CICATRISATION

Objectif : Comprendre la structure cutanée et le processus de cicatrisation.

Contenu :

- Couches et fonctions de la peau
- Réactions post-acte
- Phases de cicatrisation
- Conseils client post-intervention

Méthodes pédagogiques : Schémas explicatifs, supports visuels

Evaluation de parcours: Mise en situation orale + QCM

UNITÉ 3 – MICROBIOLOGIE & RISQUES INFECTIEUX ET MODES DE TRANSMISSION

Objectif : Identifier et prévenir les infections liées aux pratiques par effraction cutanée.

Contenu :

- Micro-organismes pathogènes (hépatites, VIH, bactéries).
- Chaîne de transmission et facteurs de risque.
- Précautions standard et spécifiques.
- Évaluation : Etude de cas + QCM.

Méthodes pédagogiques : Études de cas + vidéos + quiz

Evaluation de parcours: Quiz interactif + analyse d'un cas d'infection croisée

UNITÉ 4 – PRÉVENTION DES RISQUES & CONTRE-INDICATIONS

Objectif : Anticiper les risques liés à l'état de santé du client.

Contenu :

- Pathologies à risque
- Allergies, traitements, immunodépression
- Vaccinations professionnelles
- Précautions d'usage

Méthodes pédagogiques : Exposés + échanges

Evaluation de parcours: Étude de cas client à analyser + grille de vérification de contre-indications

UNITÉ 5 – GESTION DU MATERIEL : DÉSINFECTION, STÉRILISATION ET TRAÇABILITÉ

Objectif : Maîtriser les procédures de désinfection et de stérilisation adaptées aux différents types de matériel.

Contenu :

- Typologie du matériel : usage unique, réutilisable, thermosensible.
- Procédure de nettoyage, désinfection et stérilisation.
- Suivi et enregistrement (traçabilité).
- Évaluation : Etude de cas + oral technique.

Méthodes pédagogiques : Démonstration + pratique en binôme

Evaluation de parcours : Observation directe avec grille + jeu de rôle

-KIMANYH-
PROGRAMME
DÉTAILLÉ (SUITE)

JOURNÉES 2 À 3

UNITÉ 6 – SÉCURITÉ DU PRATICIEN (EPI) & CONDUITE À TENIR EN CAS D'EXPOSITION AU SANG (AES)

Objectif : Garantir la protection du professionnel en limitant les risques biologiques et en appliquant les mesures de prévention adaptées.

Contenu :

- Mise en œuvre des équipements de protection individuelle (EPI)
- Respect des protocoles d'hygiène des mains (technique simple, hygiénique, chirurgicale).
- Conduite à adopter en cas d'accident d'exposition au sang (AES).
- Connaissance et suivi des vaccinations obligatoires et recommandées.

Méthodes pédagogiques : Fiches techniques, atelier matériel

Evaluation de parcours : Exercice de simulation d'AES

UNITÉ 7 – APPROVISIONNEMENT, TRAÇABILITÉ ET GESTION DES DÉCHETS

Objectif : Assurer une gestion rigoureuse des stocks de matériel et appliquer les protocoles de tri et d'élimination

Contenu :

- Sélection et conservation des fournitures selon les règles d'hygiène (dates de péremption, conditions de stockage).
- Tenue des registres de suivi et traçabilité (achats, dates limites d'utilisation...)
- Reconnaissance des déchets infectieux et assimilés DASRI.
- Mise en œuvre du tri, des contenants réglementés et des filières d'élimination.

Méthodes pédagogiques : jeux des dasri, inscription trackdechet

Evaluation de parcours : Étude de cas + QCM + rédaction d'une fiche procédure.

UNITÉ 8 – ORGANISATION ET MAINTENANCE DE L'ESPACE PROFESSIONNEL

Objectif : Aménager un environnement de travail conforme aux normes d'hygiène et garantir son entretien quotidien.

Contenu :

- Identifier les critères sanitaires requis pour un local professionnel (pièce dédiée, revêtements adaptés, surfaces lavables).
- Sélectionner et organiser le mobilier en respectant les principes d'hygiène et de sécurité.
- Appliquer les protocoles de nettoyage, de désinfection et de maintenance.
- Méthodes d'évaluation : Mise en situation pratique (organisation d'un poste de travail) + QCM de vérification des acquis.

Méthodes pédagogiques : Atelier encadré, simulation, schémas explicatifs

Evaluation de parcours : Mise en situation pratique (organisation d'un poste de travail) + QCM de vérification des acquis.

UNITÉ 9 – PROCÉDURES D'ASEPSIE PRÉALABLES ET EN COURS D'INTERVENTION

Objectif : Appliquer de manière rigoureuse les protocoles d'asepsie avant et pendant un acte de tatouage ou de perçage afin de prévenir tout risque infectieux.

Contenu :

- Préparation et organisation du poste de travail en conditions stériles.
- Sélection et utilisation des antiseptiques adaptés selon la zone traitée (peau, muqueuse).
- Préparation cutanée et/ou muqueuse dans le respect des protocoles d'antiseptie.
- Manipulation du matériel stérile ou à usage unique en appliquant les bonnes pratiques d'asepsie.

Méthodes pédagogiques : Cas pratiques, entraînement sur peau en silicone

Evaluation de parcours : simulation d'un acte avec check-list

FIN DE JOURNÉE 3

ÉPREUVE CERTIFICATIVE (ÉVALUATION FINALE ÉCRIT + ORALE + MISE EN SITUATION PRATIQUE)

Durée: 1h30

DÉBRIEFING DE LA SESSION & COLLATION



-KIMANYH-
PROGRAMME
DÉTAILLÉ ET SYNTHÉTISÉ

FICHE RS6939

Jour	Module / Thème	Objectif pédagogique	Compétence visée	Méthode pédagogique	Évaluation de parcours
1	Microbiologie et risques infectieux	Comprendre les bases de la microbiologie et identifier les principaux agents pathogènes	Identifier les risques biologiques liés aux pratiques de tatouage, piercing et maquillage permanent	Exposés théoriques, diaporama interactif, échanges collectifs	QCM de validation des connaissances + étude de cas
1	Réglementation et cadre légal	Connaître l'arrêté du 12/12/2008 et les obligations professionnelles	Appliquer la réglementation en vigueur (déclaration ARS, traçabilité, normes d'hygiène)	Apports théoriques, analyse de documents officiels	Quiz réglementaire et mise en situation
2	Hygiène des mains et tenue professionnelle	Maîtriser les techniques de lavage et désinfection des mains	Réaliser un lavage simple, antiseptique et chirurgical des mains	Démonstration, ateliers pratiques encadrés	Observation directe + validation individuelle en atelier pratique
2	Locaux, matériels et équipements	Connaître les normes d'hygiène applicables aux locaux et au matériel	Mettre en place et maintenir un environnement conforme aux normes sanitaires	Visuels pédagogiques, check-list, atelier de mise en conformité	Étude de cas + évaluation pratique sur poste de travail
3	Stérilisation, désinfection et élimination des déchets	Savoir appliquer les procédures de stérilisation et d'élimination des DASRI	Mettre en œuvre les protocoles adaptés (autoclave, désinfection, traçabilité des DASRI)	Démonstrations, exercices pratiques (autoclave, conditionnement)	Évaluation pratique sur matériel + QCM de validation
3	Conduite à tenir en cas d'accident	Connaître les conduites à tenir en cas d'AES	Réagir efficacement en cas d'incident ou accident	Études de cas, mises en situation	Jeu de rôle + évaluation orale de la procédure
3	Synthèse et mise en pratique	Vérifier l'acquisition globale des compétences	Intégrer l'ensemble des protocoles d'hygiène dans sa pratique professionnelle	Révisions interactives, atelier questions/réponses	Évaluation finale (QCM + pratique)